



FLASH INFO SPÉCIAL TUNNEL

A la demande de la CFDT, la cheffe Divisionnaire au Tunnel sous la Manche nous a reçu ce mardi 04 février.

Renouant avec une tradition séculaire, lors de cette audience de début d'année, nous avons balayé tous les sujets d'actualité, sans aucune retenue. Aucune censure de la part de la Divisionnaire qui a répondu à toutes nos interrogations.

La nouvelle méthodologie de contrôle sûreté, imposée par l'arrêté du 06 décembre 2022 va entrer en vigueur dans le courant de l'année.

La CFDT a réitéré sa volonté de voir intégrer les agents dans l'élaboration et la mise en place de cette nouvelle doctrine. Certes, cet arrêté doit s'appliquer, mais pas aux détriments de la sécurité de toutes celles et ceux qui œuvrent sur le site du Tunnel.

Actuellement en phase de rédaction, elle sera proposée aux agents, pour essai. La divisionnaire propose également de passer lors de cette phase « d'explication » au sein des unités pour continuer notamment à recueillir les objections et remarques des agents. Ce sont eux qui ont la maîtrise des contrôles sûreté, et pour la CFDT, il est évident de vous intégrer dans ce processus. A suivre...

La CFDT a encore relayé les lacunes effarantes en termes de ménage. Il faut que cela change, c'est intolérable! La divisionnaire en est bien consciente et a entrepris de prendre attache auprès des services du PLI (responsable du contrat de nettoyage de certaines zones dans les unités) et aussi de rédiger une note auprès d'Eurotunnel qu'elle doit rencontrer prochainement, en charge d'autres bâtiments (comme l'aubette centrale au routier et les vestiaires). Pour information, vos représentants CFDT auprès de la FSS ont également dénoncé cette espèce de léthargie qui vous contraint à travailler dans des conditions inacceptables, incitant même certains d'entre vous à faire ces tâches ménagères!

Enfin, la CFDT a dénoncé la conduite erratique et suicidaire de la DG, en matière de formation des camaristes! Là encore, la divisionnaire connaît bien le sujet et réclame, quand cela est possible, une délocalisation de la formation initiale ou de renouvellement du Camari au plus prés des agents. La passation d'un nouveau contrat de formation sans prendre attache auprès des services montre encore le peu de considération de notre DG à l'égard de ses agents. Non seulement la CFDT exige que ce point soit intangible, mais nous avons rappelé que la revalorisation de cette prime serait un plus. Nous militons pour que les agents engagés dans ce processus de formation soient dignement reconnus.

FRET ROUTIER

Suite aux différentes réunions initiées avec les agents en début d'année, la CFDT a demandé des éclaircies sur des contrôles sur le parking d'attente fret. Pour la Divisionnaire, ces contrôles, s'ils doivent avoir lieu, ne devraient pas excéder une demie heure, et surtout ne pourraient se tenir si les missions et effectifs ne le permettent pas. Dont acte!

La CFDT a également pu donner l'état des derniers échanges avec le SG à Dunkerque pour le remplacement des chaises cassées à l'Aubette. Depuis cet entretien, des fauteuils glanés auprès du BC à Calais ont bien été livrés, et d'autres, tout comme le lino de l'aubette, sont en commande!

Enfin, ce tour d'horizon n'aurait pas été complet sans dénoncer le manque d'effectifs, puisque la plupart des équipes « tombent » à 14 pour un minimum requis de 9 par vacation en semaine (et 8 le week-end). Pour la CFDT, on n'est plus à l'os ! On attaque la carcasse ! La divisionnaire est pourtant bien consciente du problème et réclame des effectifs pour combler les lacunes d'agents, non seulement au routier, mais sur l'ensemble du site également.

TOURISME

Là encore, les problèmes sont multiples, et la CFDT entend bien les faire résoudre.

La Divisionnaire annonce qu'un nouveau Bagagix est en commande, et il sera plus adapté aux contraintes inhérentes aux missions des agents.

Le nouveau parking EES, très mal positionné (c'est un euphémisme!), posera à coup sûr des problèmes de circulation. Pourtant, la Divisionnaire a rappelé qu'il n'était pas de notre rôle de prendre en charge les VL choisis par la PAF. En un mot, pas d'intervention!

Idem, pour les personnes fichées S que la police autorise à stationner à proximité de nos locaux. (sous entendu : une surveillance implicite de la Douane est en cours). Dorénavant, ils iront stationner sur le parking EES, à proximité des services de la police.

L'aspect bâtimentaire a aussi été largement évoqué, et en complément des dénonciations de la CFDT auprès des services de la DI, la Divisionnaire entend rappeler ses obligations à Eurotunnel.

BSECT

Lors des visites de la CFDT, que ça soit dans le cadre de la FSS, ou encore lors de tournée syndicale, nous avons régulièrement dénoncé l'état déplorable des conditions de travail de nos collègues. Comme nous l'avons, à maintes reprises, écrit, être à l'étranger n'absout pas l'employeur de faire le nécessaire pour que ces agents travaillent dans des conditions de sécurité et d'hygiène correctes. Hélas, même le correct n'est pas au rendez-vous. L'humidité, les mauvaises odeurs, les fuites au niveau des toits, et, n'ayons pas peur de l'écrire, la crasse sont bien présentes! Si la Divisionnaire partage ce constat, elle tâchera de faire bouger les lignes du côté d'Eurotunnel.

Enfin, certains points méthodologiques méritent d'être rappelés, surtout auprès d'Eurotunnel.

FRET FERROVIAIRE

La CFDT a relayé une doléance des agents sur la mise à disposition d'un crédit spécifique par brigade pour réaliser des menus travaux. Hélas, même pour des coûts mineurs, une Expression de Besoins (EB) est demandée en retour suite à une dépense. Le mille feuilles administratif dans toute sa splendeur!!

Enfin, l'arrivée d'un contrôleur début mars ne comblera pourtant pas un Effectif de Référence largement sous dimensionné. Il faut croire que les agents du fret ferroviaire payent encore l'indigence de leur situation géographique, au mieux, l'indifférence administrative au pire.

BRIGADE CYNOPHILE

La CFDT est intervenue pour demander réparation auprès des services comptables de la DG pour l'obtention des primes JOP. Quand on dit 100 %, c'est 1900 €, ça n'est pas pour ajouter des règles abjectes après coup, et pénaliser ceux qui ne se sont pas rendus sur Paris.

La CFDT a également rappelé l'état plus que vétustes des véhicules de nos collègues. Les problèmes inhérents à l'AdBlue sont légions, et les Maîtres de chiens utilisent des véhicules plus que décrépits, et inadaptés pour un second chien lors de renouvellement par exemple! La Divisionnaire en a bien conscience, et n'a de cesse de relayer les demandes légitimes de nos collègues.

Elle entend également valoriser nos collègues spécialistes en incitant les démineurs, la police ou gendarmerie à recourir à eux si le besoin s'en faisait ressentir.

Enfin, la brigade cynophile enregistrera début mars, l'arrivée d'un effectif pour combler son ER. Il permettra d'apporter plus de souplesse au quotidien, et lors des renouvellement s et encadrements de stage.

En autres « Questions Diverses » la CFDT a souhaité aborder un projet qui permet de donner plus d'autonomie pour les moniteurs TPCI. Chimère ou véritable projet ? La question sera débattue cette semaine avec certains moniteurs TPCI. L'idée serait de permettre à ces spécialistes d'être toujours rattachés à leurs unités, tout en leur donnant plus de latitude pour organiser les créneaux de leurs séances et la gestion administrative. Pour la CFDT, tout cela doit se faire avec l'assentiment des premiers concernés. Notre revendication principale reste également intangible, si ce projet devait voir le jour, il serait plus équitable de pouvoir remplacer chaque agent au sein de chaque brigade.

Cette audience aura eu le mérite de pouvoir traiter de tous les sujets que vous avez pu nous communiquer, notamment lors de nos tournées.

La CFDT a tenu à rappeler qu'elle resterait un interlocuteur privilégié afin que soient respectées les meilleures conditions de travail pour nos collègues.

Pour retrouver nos publications ici et nous rejoindre ici



